

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 120 (2012)

Artikel: Un praticien des livres : le Dr Tissot (1728-1797)
Autor: Nicoli, Miriam
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miriam Nicoli

UN PRATICIEN DES LIVRES : LE D^r TISSOT (1728-1797)

Le docteur Tissot a été un praticien de renom international: ce fait n'est plus à démontrer. Déjà membre de plusieurs sociétés scientifiques et académies étrangères, sa carrière est couronnée par un séjour à Paris, où il fréquente la prestigieuse Société Royale de Médecine, et par l'appel de l'empereur Joseph II d'Autriche à enseigner à l'université de Pavie. De nombreuses études ont mis en exergue les différentes facettes qui composent l'expérience médicale du médecin lausannois¹. Ainsi, l'on sait que sa vie est rythmée, à partir de 1752, par les visites quotidiennes auprès des malades nécessiteux de la ville de Lausanne² et que sa journée se poursuit par les diagnostics de ses autres patients³, tous rangs sociaux confondus, sur la base d'auscultations et par la pratique de la consultation par lettre, alors courante⁴. Nous avons également pu apprécier sa volonté de réformer le système sanitaire en mesurant les nombreuses propositions qu'il a fait en tant que consultant des autorités politiques lausannoise⁵ et plus tard, dès 1787, en tant que vice-président du Collège de médecine de la ville⁶. Nous savons que ce

- 1 Voir Charles Eynard, *Essai sur la vie de Tissot*, Lausanne: M. Ducloux, 1839; André Guisan, « Le deuxième centenaire du Dr. Tissot », in *RHV*, 36, 1928, pp. 225-258; Guy Saudan (éd.), *L'éveil médical vaudois: 1750-1850. Tissot, Venel, Mayor*, Lausanne: Université de Lausanne, 1987; Antoinette Emch-Dériaz, *Tissot. Physician of the Enlightenment*, New York: Peter Lang, 1992 et Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éds), *La médecine des Lumières. Tout autour de Tissot*, Genève; Chêne-Bourg: Georg, 2001.
- 2 Sur Tissot et la question de la prise en charge de la santé des malades nécessiteux, voir Miriam Nicoli, « Médecine civile et gestion des pauvres malades à la fin de l'Ancien Régime: le cas de la *Police de la Médecine* de Samuel Auguste Tissot », in André Holenstein *et al.* (éds), *Richesse et pauvreté dans les Républiques suisses au XVIII^e siècle*, Genève: Slatkine, 2010, pp. 215-225.
- 3 La renommée de Tissot attirait beaucoup de malades suisses et étrangers qui venaient à Lausanne solliciter ses conseils. À ce sujet voir, Séverine Pilloud, « Tourisme médical à Lausanne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le réseau de patients du Dr. Tissot (1728-1797) », in *RHV*, 114, 2006, p. 11.
- 4 Voir Séverine Pilloud, *Les mots du corp: l'expérience de la maladie dans les consultations épistolaires adressées au Dr Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sous la direction de Vincent Barras, 2009.
- 5 Reçu gratuitement bourgeois de Lausanne en 1762, Tissot est élu au conseil des Deux-Cents pour la bannière de la Palud en 1768.

besoin de réformer la médecine par le biais de méthodes diagnostiques et thérapeutiques novatrices est présent chez Tissot dès son plus jeune âge. Au début de sa carrière, il a notamment été un fervent défenseur de la pratique de l'inoculation de la petite vérole, démarche préventive alors très controversée dont il se fait le promoteur dans son premier livre, *L'Inoculation justifiée* (1754).

Fin connaisseur des corps, le Lausannois était aussi un vrai praticien des livres. On n'ignore pas que Tissot a été l'auteur de plusieurs *best-sellers* de la littérature médicale. Toute sa carrière est ponctuée par cet objet. Monographies et publications périodiques, brouillons, notes et épreuves de ses propres manuscrits : le livre, décliné dans toutes ses formes s'insère et se fond dans le quotidien du médecin. Cet aspect de la vie de Tissot n'a pourtant pas suscité auprès de ses biographes tout l'intérêt qu'il mérite. Dès lors, nous essaierons de reparcourir la carrière de celui qui fut appelé de son vivant l'Hippocrate de la Suisse⁷ sous l'angle du livre, de la lecture et de l'écriture, en nous questionnant sur leur place dans le quotidien du médecin⁸.

LE JEUNE ÉTUDIANT (1745-1760)

Après avoir fait ses humanités à l'Académie de Genève et des études de médecine à l'Université de Montpellier, Tissot revient à Lausanne en 1749 pour exercer sa profession. Les archives nous ont laissé peu de documents sur sa période estudiantine. Un fait ressort pourtant clairement : il suivait rarement les cours proposés à l'université. Il n'appréciait guère le milieu académique, dont il écrira : « En septembre 1745, j'allais à Montpellier, c'est la période la plus triste de ma vie. Une université composée de Professeurs ignorants et mercenaires, pas un homme de génie, pas une leçon intéressante, point d'émulation, point de goût pour les sciences, voilà l'état où était l'université⁹. » Tissot n'a pas retrouvé dans ce lieu le charisme des savants qui animaient l'Académie de Genève – Gabriel Cramer, Jean Jalabert, Pierre Pictet – et qui ont forgé dans son esprit l'image idéale de l'homme de science. Ce que Tissot a appris lors de son séjour en

6 (Note de la p. 345.) Voir notamment Samuel-Auguste-André-David Tissot, *De la médecine civile ou de la police de la médecine*, Miriam Nicoli (éd.), avec une introduction de Danièle Tosato-Rigo et de Miriam Nicoli, Lausanne: BHMS, 2009.

7 Charles Eynard, *Essai sur la vie...*, *op. cit.*, p. 290.

8 Cette démarche a été à la base de notre thèse de doctorat dont nous inspirons pour cet article. Voir Miriam Nicoli, *Les savants et les livres. Autour d'Albrecht von Haller (1708-1777) et Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*, thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne sous la direction de Danièle Tosato-Rigo, 2011. À paraître chez Slatkine, coll. Travaux sur la Suisse des Lumières, en 2013. Voir aussi François Rosset, « Samuel-Auguste Tissot : le docteur écrivain », in Vincent Barras et Micheline Louis-Courvoisier (éds), *La médecine des Lumières : tout autour de Tissot*, Genève/Chêne-Bourg: Georg, 2001, pp. 245-259.

France, il le doit aux longues heures passées à l'hôpital de la ville, à observer les malades, en disséquant les cadavres et en s'exerçant pendant son temps libre en tant qu'aide-chirurgien d'un certain Mr. Jones, qu'il décrit en ces termes flatteurs: «venant avec moi à l'hôpital [il] me montrait le mal qu'on faisait et le bien qu'on aurait pu faire, enfin m'apprit plus de choses pendant un court intervalle que je n'en aurais appris dans dix ans sans lui¹⁰.» Tissot par ailleurs tire parti des ouvrages de quelques-uns des médecins qui ont marqué la scène scientifique à la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle: «Sidenham, tout Hofmann et Van Swieten et l'ouvrage de M. Haller sur Boerhaave»¹¹. Il admet néanmoins qu'il n'a point profité de la bibliothèque de l'université ni de celle de François Boissier de Sauvages, médecin et professeur, chez qui il logeait. Dans une confession à son ami, le médecin argovien Johann Georg Zimmermann¹², il dira: «Le temps que cela [lire ces auteurs] me prit était bien peu de chose en comparaison de celui que je donnois au plaisir, au theatre, au billard, au mail, au caffè etc.¹³» Les pages du livre de raison de son père relatives aux dépenses de Tissot à Montpellier – dans lesquelles on aurait peut-être trouvé des informations concernant ses dépenses pour les livres – ont été volontairement arrachées du cahier. Il semblerait que Tissot ait dépensé beaucoup, voir beaucoup trop, et pas pour le seul achat de bons livres¹⁴.

Si nous sommes incomplètement informés sur l'effective formation livresque du jeune Tissot, le médecin parvenu nous donne quelques pistes sur ceux qu'il estimait devoir constituer les lectures d'un étudiant en médecine. Dans la réponse qu'il donne

- 9 (Note de la p. 346.) Tissot à Johann Georg Zimmermann, 21 février 1758. Dans Antoinette Emch-Dériaz, *Samuel-Auguste-André-David Tissot et Johann Georg Zimmermann. Correspondance (1754-1797)*, Genève: Slatkine, 2007, p. 67. Tissot n'est pas le seul à se plaindre du niveau de la formation dispensée à Montpellier. Plusieurs étudiants demandent, à partir de la fin du siècle, la réforme du plan d'études. Il y souhaitent l'introduction de cours de pratique, sur le modèle de l'Université d'Édimbourg. Voir Colin Jones, «Montpellier Medical Students and the Medicalisation of 18th-Century France», in Roy Porter et Andrew Wear (éds), *Problems and Methods in the History of Medicine*, Londres: Croom Helm, 1987, pp. 69-70.
- 10 Tissot à Johann Georg Zimmermann, 21 février 1758, in Antoinette Emch-Dériaz, *Samuel-Auguste-André-David Tissot et Johann Georg Zimmermann...*, *op. cit.*, p. 68.
- 11 Thomas Sidenham (1624-1689), savant anglais, Friedrich Hoffmann (1660-1742), médecin et chimiste allemand, Gérard van Swieten (1700-1772), médecin hollandais et Hermann Boerhaave (1668-1738), savant hollandais et professeur à Leyde.
- 12 Cf. Tissot à Johann Georg Zimmermann, 29 novembre 1763, in Antoinette Emch-Dériaz, *Samuel-Auguste-André-David Tissot et Johann Georg Zimmermann...*, *op. cit.*, p. 239. Tissot en sera également le biographe. Voir Samuel-Auguste-André-David Tissot, *Vie de M. Zimmermann, conseiller d'État et premier médecin du roi d'Angleterre à Hanovre, chevalier de l'ordre de Wladimir, membre de plusieurs académies*, Lausanne: chez A. Fischer et Luc Vincent, 1797.
- 13 Tissot à Johann Georg Zimmermann, 21 février 1758, in Antoinette Emch-Dériaz, *Samuel-Auguste-André-David Tissot et Johann Georg Zimmermann*, *op. cit.*, p. 68.
- 14 Voir Antoinette Emch-Dériaz, *Tissot. Physician of the Enlightenment...*, *op. cit.*, p. 16.

à un jeune aspirant médecin le questionnant sur les meilleurs livres à lire, Tissot rédige celui qu'on pourrait appeler un « plan d'étude livresque » pour un bachelier en médecine¹⁵. Très instructif, ce document nous renseigne non seulement sur ceux qui constituent pour Tissot les textes de référence pour chaque branche du savoir médical, mais aussi sur l'ordre et la façon de lire ces livres pour en tirer le plus grand profit. Ostéologie, anatomie, physiologie, chirurgie, pathologie, hygiène, pharmacie, médecine pratique, et encore botanique et médecine vétérinaire, le programme dressé par Tissot, décliné en 80 ouvrages de base, dont la lecture est à échelonner sur trois ans, est dense. On y retrouve de grands noms, tels l'Anglais William Harvey, qui découvrit au début du XVII^e siècle la circulation sanguine, Hermann Boerhaave, dont les enseignements à la chaire de Leyde faisaient accourir des étudiants de toute l'Europe, le médecin et naturaliste bernois Albert de Haller, connu internationalement pour ses découvertes en physiologie, mais aussi des livres appartenant au genre dit de la « médecine des pauvres », tel *Domestic Medecin*, de l'Écossais William Buchan. En parcourant cette liste, on s'aperçoit rapidement que Tissot propose une culture médicale européenne. Malgré le fait que le Lausannois ne lise point l'allemand, il n'a pas négligé ce volet de la littérature en y accédant par le biais des traductions. Tissot met cependant en garde le jeune étudiant montpelliérain : toutes les traductions ne sont pas respectueuses de l'original. Dès lors, Tissot précise, quand il le peut, l'édition à préférer et celles à éviter.

Ce plan d'étude livresque dénote le double caractère de la lecture savante, à la fois intensive (car elle passe par l'étude) et extensive (car l'étudiant doit acheter un nombre important d'ouvrages). En ce qui concerne la partie intensive, le seul conseil que Tissot offre à l'étudiant est d'investir son temps dans la lecture de bons textes plutôt que dans la transcription des notes de cours. En ce qui concerne la dimension extensive, il se veut plus rassurant : tous les livres proposés sont accessibles en petit format (in-8 ou in-12). Cette remarque, à première vue anecdotique, n'est pas sans intérêt. L'aspect économique ne doit pas être sous-estimé dans l'étude des pratiques de lecture. Tissot sera toujours attentif à cet aspect. Dans ses écrits comme dans sa correspondance, il revient souvent sur le fait que les livres sont encore malheureusement un bien trop cher pour les médecins, les chirurgiens, et à fortiori pour les étudiants. Aux yeux du Lausannois, il s'agit d'un problème qui peut avoir des effets pernicieux sur la pratique médicale :

« Dans des sciences de faits, comme la médecine, la chirurgie & c. chaque jour fournit de nouvelles observations dont on doit être instruit ; ceux qui les exercent doivent

15 BCUL, Fonds Tissot, IS 3784/130/1, Tissot à Jourdan de le Cointe, 15 octobre 1776.

donc être à même de les connaître par l'achat de nouveaux livres et il faut que les honoraires de leur vocation suffisent à cette dépense, sans quoi on reste en arrière et l'on voit des médecins pour qui toutes les découvertes faites depuis qu'ils ont quitté l'université sont perdues, ce qui est un vrai malheur pour leur malades.»¹⁶

Plus que d'autres savants, Tissot est attentif à cet enjeu. De retour à Lausanne après ses études, il a eu de la peine à accéder à la littérature savante. Sa famille ne possédait pas d'ouvrages médicaux : son père, Pierre, était un commissaire-arpenteur et l'oncle qui lui donna sa première éducation, à l'Isle, était pasteur. Quant aux quelques bibliothèques et aux cabinets de lecture ouverts au public, leur vocation principale était l'agrément et leurs fonds privilégiaient les belles-lettres. La bibliothèque de l'Académie de Lausanne possédait certes plusieurs ouvrages de mathématiques mais elle était pauvre en ce qui concerne la médecine pratique, aucun cours étant dispensé pour cette discipline¹⁷. À cette époque, en Suisse, seule l'Université de Bâle formait des médecins. Heureusement, l'ancien recteur de l'Académie, Charles Guillaume Loys de Bochat permettra à Tissot d'utiliser sa riche bibliothèque privée, qui comptait environ 2000 volumes¹⁸. Cela pour quelques années seulement. Léguée à l'Académie à la mort du notable, en 1754, elle restera inaccessible jusqu'en 1779¹⁹. Les premiers livres de Tissot souffrent de cette difficulté à accéder à de la bonne littérature médicale. Comme il affirme lui-même, lors de la rédaction de *l'Inoculation justifiée*, il n'a pu bénéficier d'une « bibliothèque suffisante ». Cette impossibilité d'accéder aux livres n'est pas étranger au choix de Tissot de rédiger un ouvrage destiné aux mères de familles plus qu'aux médecins²⁰. En 1755, suite à son mariage avec Charlotte Dapples²¹, Tissot résoudra en partie ce problème, car il pourra bénéficier de la bibliothèque de son beau-père²².

16 Samuel-Auguste-André-David Tissot, *De la médecine civile...*, *op. cit.*, p. 119.

17 Le premier catalogue imprimé de la bibliothèque de l'Académie, daté de 1764, recense 2700 titres. Ce catalogue, rédigé probablement par Béat-Philippe Vicat, peut être consulté sur Google Books à l'adresse : [http://books.google.com/books?vid=BCUL1092432459].

18 Tissot à Haller, 27 avril 1754 et 1^{er} octobre 1754, in Geneviève Minder-Chappuis, *Auguste Tissot: sa correspondance avec A. de Haller et ses œuvres durant la période 1754 à 1761*, thèse présentée à la Faculté de Médecine de l'Université de Berne sous la direction de Erich Hintzsche pour obtenir le grade de Docteur en Médecine, 1973, p. 19 et p. 29. Voir aussi Robert Netz, « Livres et lecteurs à Lausanne sous l'Ancien Régime », in *Mémoire Vive*, 1995, p. 14.

19 *Catalogue de la bibliothèque de Charles Guillaume Loys de Bochat*, ms. Avant 1779 [1762?], Archives BCUL, VII/1.

20 Tissot à Haller, 22 février 1754, in Geneviève Minder-Chappuis, *Auguste Tissot: sa correspondance avec A. de Haller...*, *op. cit.*, pp. 15-17.

21 Les Dapples étaient une famille importante du Pays de Vaud qui a compté parmi ses membres des hommes de lettres, des théologiens et des médecins.

22 Voir Antoinette Emch-Déraz, *Tissot. Physician of the Enlightenment...*, *op. cit.*, p. 34.

Comme le relèvera plus tard son neveu Marc Dapples, il trouva chez cette famille « les commencements d'une bibliothèque²³ ».

LE MÉDECIN-ÉCRIVAIN (1760-1770)

Les années 1760-1770 sont marquées par une intense activité éditoriale dans laquelle Tissot se trouve englouti. Copistes, éditeurs, typographes, dessinateurs et graveurs deviennent pour Tissot des interlocuteurs réguliers. Son premier ouvrage sur l'inoculation l'avait propulsé au cœur d'une dispute qui faisait rage à l'époque, lui donnant une visibilité internationale. Sa réputation s'accroîtra encore à la suite de la publication de ce qui a été défini comme le triptyque de la médecine sociale de l'époque. Dans l'*Avis au peuple sur sa santé* (1761), *La santé des gens de lettres* (1768), et l'*Essai sur les maladies des gens du monde* (1770), paysans, savants et notables sont mis à nus, confrontés à leurs mauvaises habitudes et à la pathogenèse de leur milieu de vie. À la fin des années 1760, Tissot commence également à rédiger le *Traité des nerfs et de leurs maladies* (1770²⁴; 1778-1780), ouvrage en trois tomes destiné à un public érudit.

Si Tissot tire profit de ses succès de librairie, il est rapidement confronté à de nombreux problèmes. La notion de « droits d'auteur » est alors encore floue et varie selon les contextes nationaux²⁵. Les livres de Tissot, des *best-sellers*, sont tous systématiquement contrefaits. Qu'ils le soient en langue originale ou sous forme de traductions non autorisée, les textes sont souvent altérés par des tierces personnes qui les augmentent, les abrègent ou les déforment. Tissot se voit par exemple obligé de traduire personnellement son *Sermone de valetudine litterorum* afin de contrer une traduction parisienne non autorisée qui en défigure le sens. Cet effort sera payant : ce traité (*La santé des gens de Lettres*) aura beaucoup de retentissement. Les ouvrages de Tissot dépassent toutes ses attentes en termes de ventes. L'*Onanisme*, version française largement revue et augmentée du *Tentamen de morbis ex manustupratione* (1758), est traduit en cinq langues et il connaît 67 rééditions jusqu'à la fin du XIX^e siècle²⁶. Au vu du sujet lié à la sexualité et des difficultés causées par la censure française²⁷, le succès de ce livre n'était pas évident. Quant au succès international de l'*Avis au peuple*, Tissot ne s'y attendait visiblement pas : « je ne m'applaudis pas de ce succes, mais c'est un phenomene dont je

23 MHL, M1 MHLF 3, Marc Dapples, *[Biographie de Tissot]*, ms., 1806 [?], f. 10.

24 La première partie de cette entreprise voit le jour en 1770 déjà sous le titre de *Traité de l'épilepsie*.

25 Adrian Johns, « The Ambivalence of Authorship dans Early Modern Natural Philosophy », in Mario Biagioli et Peter Galison (éds), *Scientific Authorship: Credit and Intellectual Property in Science*, New York : Routledge, 2003, p. 67.

26 Guy Saudan, « Tissot, Auguste », in *DHS*, (version du 7 janvier 2009).

cherche la cause», écrira-il à Zimmermann. L'ouvrage sera en effet traduit en treize langues (plus de vingt traductions du vivant de Tissot), contrefait à Lyon un mois et demi après sa sortie et commenté par une foule d'autres médecins jusque dans les années 1790.

Ces succès de librairie procurent à Tissot une clientèle importante. Passer des consultations médicales à l'acte d'écrire n'est cependant pas toujours simple: «J'ai tous les jours quelque occasion de m'apercevoir de l'utilité des nouvelles découvertes et je suis fâché que mes occupations ne me permettent pas de coucher mes idées sur le papier²⁸.» Les allusions au manque de temps sont nombreuses dans sa correspondance. Quand son idée de rédiger un traité sur les maladies nerveuses commence à se faire jour, Tissot se propose de présenter en quelques pages la problématique de l'œuvre à Zimmermann afin d'avoir son opinion. Après plusieurs mois, il n'arrive pas à trouver le temps nécessaire à cette exposition: «J'ai attendu de semaine en semaine un jour vide d'affaires pour la composer, ce jour n'est pas venu [...]»²⁹, se justifie-il. Ainsi le temps de l'écriture et de la réécriture de ses textes – à l'époque la pratique de revoir ses œuvres et de les augmenter était courante³⁰ –, le «plaisir du cabinet³¹» pour le dire avec les mots de Tissot, doit presque toujours être «volé» aux autres activités qui accaparent le temps et l'énergie du savant. Le thème du morcellement du temps est récurrent dans la correspondance de Tissot. L'écrivain qu'est le savant développe ainsi au fil du temps sa propre méthode, qui s'adapte à sa personnalité et à son style de vie. Tissot, très tôt dans sa carrière, prend par exemple l'habitude de ne pas boucler trop vite un manuscrit. Le mettre dans un tiroir et le laisser reposer pour le relire après quelque temps, voici peut-être un des secrets à la base de ses succès de librairie.

27 (Note de la p. 350.) «L'onanisme vous prouvera qu'enfin il s'est trouvé un Médecin qui a vu tout le danger de cette odieuse pratique que vous attaqués si vivement, et qui a eu le courage de le faire connoître. Ce livre a été prohibé à Paris. Y auroit-il des Gouvernements dans les quels il important au Ministère d'interdire tous les secours qui peuvent empecher l'affaiblissement de l'ame ou du corps?» Tissot à Jean-Jacques Rousseau, 8 juillet 1762, in Alexis François, «Correspondance de Jean-Jacques Rousseau et du médecin Tissot», in *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, vol. 7, 1911, p. 22.

28 Tissot à Haller, 8 octobre 1755, in Geneviève Minder-Chapuis, *Auguste Tissot: sa correspondance avec A. de Haller...*, *op. cit.*, p. 43.

29 Tissot à Johann Georg Zimmermann, 11 juillet 1764, in Antoinette Emch-Dériaz, *Samuel-Auguste-André David Tissot et Johann Georg Zimmermann...*, *op. cit.*, p. 269.

30 Seul pour l'*Avis au peuple sur sa santé*, on peut compter six éditions revues et augmentées par Tissot qui en projetait un septième vers 1795.

31 Tissot à Johann Georg Zimmermann, 17 avril 1761, in Antoinette Emch-Dériaz, *Samuel-Auguste-André David Tissot et Johann Georg Zimmermann...*, *op. cit.*, p. 179.

De manière plus générale, il ne faut pas perdre de vue qu'écrire la science est une activité qui passe par un apprentissage. Les historiens ont longtemps privilégié l'étude de l'initiation à l'écriture chez les couches moyennes et basses de la société³², comme si pour les savants pareille action allait de soi. Rien n'est moins vrai. Les discussions de ces derniers au sujet du style et des formes d'écriture sont nombreuses et elles renvoient toutes à cet enjeu central du travail savant qu'est la communication des idées et la manière la plus efficace de la mettre en pratique. L'écriture s'exerce dès lors non pas à l'école mais sur le terrain de la République de lettres, à chaque prise de plume, lors des réponses aux attaques au vitriol motivés par une controverse. À travers la relation qu'il entretient avec Albert de Haller, Tissot put dans sa jeunesse bénéficier de conseils et des enseignements avisés en matière d'écriture d'un savant expérimenté. Un type d'enseignement que l'université ne dispensait pas mais qui s'avèrent capitaux pour survivre dans la République des lettres : « Je vous prie d'adoucir les termes par rapport à M. Winter » ou « Je vous prie de modérer les louanges données à M. de Buffon, et qui paroissent être des critiques avancées contre M. de Réaumur »... c'est aussi avec ce type de remarques que Tissot se familiarise avec les normes internes au champ scientifique auquel il appartient.

Le rapport de Tissot avec l'écriture change avec le succès. L'écriture est pour un jeune médecin de l'époque un acte valorisant qui se produit dans un contexte caractérisé par une grande concurrence entre les professionnels de la santé. Ainsi durant les années de jeunesse l'enthousiasme et la volonté de réussir priment sur les difficultés de la vie studieuse. À la longue le succès devient psychologiquement et physiquement difficile à gérer. Après les succès de *l'Onanisme* et de *l'Avis au peuple*, qui dans l'espace de quelques années ont été réédités, augmentés, traduits, loués, critiqués, piratés, Tissot ne rêve que de loisir. Sa santé est fragile, le stress le ronge – « j'ai peur de mon estomach » – confie-il à Zimmermann. Il ne trouve plus d'intérêt à se lancer dans des publications le « mettant [...] en peine quand elles paroîtront³³ ». Le *Traité des nerfs et de leurs maladies* terminé, il écrit : « si j'avois prévu toute la peine qu'il me donneroit et combien peu j'en serois content Je ne l'aurois jamais entrepris³⁴. » On perçoit une tension entre la volonté de partager son savoir et la fatigue du travail d'auteur, qui parfois l'ennuie. Tissot se lasse en effet facilement de l'écriture : « l'on me presse pour finir l'onanisme,

32 Voir par exemple la section intitulée « Apprentissages », in Roger Chartier et Alfred Messerli (éds), *Lesen und Schreiben in Europa 1500-1900. Vergleichende Perspektiven*, Bâle: Schwabe, 2000, pp. 189-262.

33 Tissot à Johann Georg Zimmermann, 29 novembre 1763, in Antoinette Emch-Dérian, *Samuel-Auguste-André-David Tissot et Johann Georg Zimmermann...*, op. cit., p. 239.

34 Tissot à Johann Georg Zimmermann, 25 septembre 1779, *ibid.*, p. 726.

l'on représente qu'il ne languit que dans mon cabinet, l'on me donne beaucoup de bonnes raisons, le sentiment d'ennui qu'il m'inspire est au dessus de tout; je vais cependant le reprendre pour ne plus le laisser³⁵.» Contre cette démotivation, la reconnaissance de ses lecteurs, qu'il tenait en grande estime, constitue la meilleure panacée.

L'AVIDE LECTEUR (1770-1797)

Être à la pointe de la recherche suppose qu'on se tient au courant des nouveautés de la librairie. Ignorer telle ou telle autre avancée dans le domaine médical, ne pas citer un collègue ou encore négliger les expériences faites par un autre, peut coûter cher dans une République des lettres très belliqueuse³⁶. La correspondance de Tissot témoigne de ce souci et des complications qu'en résultent; en particulier la difficulté d'obtenir les livres en provenance du Royaume-Uni et d'Italie. Lire était, et reste encore, une partie centrale du travail de l'homme de science. Il est dès lors légitime de se demander de quelle manière Tissot gérait les lectures susceptibles de l'intéresser. Dans le huitième chapitre de son traité, resté inédit, intitulé *De la philosophie*, le Lausannois explique les différentes règles qu'on devrait idéalement suivre « dans la lecture des livres »:

« La première, c'est de se faire un catalogue des livres essentiels sur chaque partie.

» La seconde, de commencer par se familiariser avec un excellent compend[ium] ; quand on l'a bien dans la tête, la lecture des ouvrages plus étendus devient très facile.

» La troisième c'est de ne pas se borner à une première lecture des très bons auteurs, mais de les relire et toujours avec plus d'attention, de ne rien passer sans le comprendre et de ne rien omettre, si l'on est capable, sans avoir examiné si l'auteur a raison; ces lectures sont plus longues, mais elles en épargnent une infinité d'autres.

» [...] La quatrième c'est de savoir exactement l'histoire de l'auteur qu'on lit.

» La 5^e. c'est d'éclairer un auteur par lui-même autant que possible, sinon de l'éclairer par ses contemporains.

» La 6^e. c'est de faire pendant plusieurs années des extraits exacts des auteurs qu'on lit et de les écrire avec netteté; dans la suite il suffit de l'en faire un extrait mental [...]»³⁷

Pareille méthode se heurte cependant aux aléas du quotidien. Il n'est pas rare, en parcourant la correspondance de Tissot, de tomber sur des phrases de ce type:

35 Tissot à Johann Georg Zimmermann, 9 mai 1759, *ibid.*, p. 109.

36 Voir Marcelo Dascal, « Controverses et polémiques », in Michel Blay et Halleux Robert (éds), *La science classique (XVI^e-XVIII^e siècle): dictionnaire critique*, Paris: Flammarion, 1998, pp. 26-35.

37 BCUL, Fonds Tissot, IS 3784/67, *De la philosophie*, s.d., pp. 149-150. Voir aussi François Rosset, « Samuel-Auguste Tissot... », art. cit., p. 247.

« J'ai peu de temps à moi, que [= car] depuis deux ans je suis très-arriéré dans mes lectures; ce qui me console un peu, c'est d'apprendre par mes amis que je trouverais très-peu de bonnes nouveautés à lire »³⁸

ou

« Je n'ai pas lu 200 pages depuis 200 jours, mais une chaîne accablantes d'occupations, qui ne m'a pas laissé a moi un moment: c'est la moitié de la ville malade [...] »³⁹

Comme l'acte d'écrire, celui de lire doit s'insérer dans une journée dense en activités. Dans une lettre à Zimmermann le questionnant sur le sujet, Tissot nous livre une description saisissante de son emploi du temps :

« Comment je partage mon temps? Personne, mon cher ami, ne l'a jamais partagé moins regulierement et rarement deux jours de suite chez moi se ressemblent; en hyver la foule des malades, en été petit nombre dispersé dans leurs campagnes, celui ou une epidemie varioleuse tres nombreuse, ne me laissent point arranger mon temps et souvent ne m'en laissent point; ma grande regle est d'en peu perdre; l'exercice des visites en ville et hors ville, les visites un peu longues dans les maisons ou Je me plais me tiens lieu de plaisir; sans blesser les bienseances Je me soustrais le plus qu'il est possible aux assemblées et aux repas qui me desolent, m'ennuyent, me tuent. Mes malades 1° ma correspondance 2° mes livres 3° le monde 4° voilà l'ordre de mes occupations. Les bons ouvrages de medecine nouveaux me prennent peu de temps parce qu'ils sont rares. Les mauvais se lisent rapidement tout comme les journaux et les livres du jour remplissent l'ennuy des quatre minutes pendant les quelles mon perruquier barbier m'occupe au sortir du lit, quand il y a beaucoup de malades Je ne fais que les lire et anoter mes observations un peu remarquables; quand j'ai plus de loisir je pense et quelques fois J'ecris. J'ai pour regle de reprendre par le retour du courrier a moins d'impossibilité aux lettres des malades. »⁴⁰

Tissot exagère-t-il? Les souvenirs de son neveu Marc Dapples nous font penser que non. Selon lui son oncle « lisait pendant qu'on le coiffait, il lisait en se déshabillant, mais point au lit ni a table et n'avait aucune de ces habitudes que donne la paresse. Il apprenait d'un seul coup d'œil ce qu'il y avait de nouveau dans un livre. Combien de fois ne l'ai-je pas vu en commencer un debout, n'ayant enfilé qu'une des manches de sa robe de chambre et enfiler la seconde que quand le livre était fini? »⁴¹ Zimmermann lui-même,

38 Tissot à Jean-Baptiste-Antoine Rast de Maupas, 14 juin 1770, cité dans Vernay (éd.), *Correspondance inédite de Albert de Haller, Barthèz, Tronchin, Tissot avec le Dr. Rast de Lyon: quelques détails biographiques sur le docteur Rast*, Lyon: Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 1856, p. 57.

39 Tissot à Johann Georg Zimmermann, 20 avril 1762, in Antoinette Emch-Dériaz, *Samuel-Auguste-André-David Tissot et Johann Georg Zimmermann...*, op. cit., p. 192.

40 Tissot à Johann Georg Zimmermann, 17 septembre 1760, *ibid.*, p. 158.

41 MHL, M1 MHLF 3, Marc Dapples, [*Biographie de Tissot*], ms., 1806 [?], f. 29.

dont la plupart des journées sont consacrées à la pratique, affirme que, lors de la rédaction de son traité intitulé *Von der Erfahrung in der Arzneiwissenschaft* (1764), il « lisait et composait tout le matin », le gros de son travail se faisant durant « une bonne partie de l'après-dîner et du soir, après le souper régulièrement et fort souvent dans la nuit⁴² ».

La lecture telle que pratiquée par Tissot, est une lecture éclatée. Elle permet au savant de repérer, parmi les nombreux ouvrages publiés, les bons livres à étudier et à commenter⁴³. Dans le domaine médical, comme dans d'autres, la masse des livres publiés croît rapidement durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, et avec elle le nombre des périodiques proposant des recensions⁴⁴. Ces derniers deviennent des outils de prospection qu'il convient de consulter régulièrement. Il n'est dès lors pas étonnant de voir que Tissot est abonnée à plusieurs journaux. Ces derniers revendiquent ouvertement leur rôle de médiateurs. Le rédacteur du journal *Nouvelles ou annales de médecine, chirurgie & pharmacie*, le médecin parisien Noël Retz, l'affirme avec éloquence :

« Environné par la multitude des productions qui se disputent l'avantage de présider à son instruction, l'Homme de l'art est pauvre au milieu des richesses : la profusion des livres lui interdit, pour ainsi dire, toute lecture ». Dès lors, son journal se propose de livrer aux lecteurs des comptes rendus critiques et raisonnés : « L'espace d'une année qui précède les jugemens de l'Auteur des Annales, laisse le temps d'en discuter les sujets, d'en peser toutes les parties, d'en estimer tous les rapports, & de profiter des opinions favorables ou contraires, qui s'entrechoquent & qui mettent quelquefois aux prises l'enthousiasme d'un côté & de l'autre la critique outrée. »⁴⁵

Dans pareil contexte, les projets d'indexation et de signalement de la littérature, se multiplient. En 1787, les *Philosophical Transactions*, le célèbre organe de la Royal Society of London, s'enrichissent d'un index général couvrant les années 1665-1780 et le *Journal des Sçavans* fait paraître dix volumes de tables analytiques organisées selon des mots vedettes entre 1753 et 1764⁴⁶. Ce type d'index se centraliseront et se standardiseront au siècle suivant, par exemple dans le *Zentralblätter* en Allemagne et dans la *National*

42 Johann Georg Zimmermann à Haller, 17 janvier 1760, dans Rudolf Ischer, « J. G. Zimmermanns Briefe an Haller », in *Neues Berner Taschenbuch*, 1909, p. 130.

43 Tissot se renseigne sur la production scientifique également par l'intermédiaire de ses correspondants qu'il interpelle régulièrement au sujet des « bonnes nouveautés littéraires ».

44 Henri-Jean Martin, « Une croissance séculaire », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (éds), *Histoire de l'édition française. Le livre triomphant (1660-1830)*, [Paris] : Fayard, 1990²; 1984¹, t. 2, pp. 113-127.

45 *Nouvelles ou annales de médecine, chirurgie & pharmacie*, 1789, vol. 5, pp. 5-ss. Ce journal fait de suite aux quatre volumes intitulés *Nouvelles instructives, bibliographiques, historiques et critiques de médecine et de chirurgie (1785-1797)* dont Retz avait déjà été le rédacteur.

46 Voir Jean-Pierre Vittu, « Périodiques », in Michel Blay et Robert Halleux (éds), *La science classique (XVI^e-XVIII^e siècle) : dictionnaire critique*, Paris : Flammarion, 1998, p. 144.

Library of Medicine développés en partenariat avec l'American Medical Association. Pour donner un ordre de grandeur, le catalogue américain de 1855 recense 168 537 livres et 511 112 articles de revues⁴⁷. Les périodiques proposant des comptes rendus de plus en plus spécialisés permettent de faire front à un autre défi que doit affronter le lecteur de la fin du XVIII^e siècle; ils essaient de pallier l'épineux problème causé par le déclin du latin comme langue véhiculaire dans la République des lettres⁴⁸. Le cas du journal *Bibliothèque médico-physique du Nord* (1783-1784) est très intéressant à ce propos. Édité à Lausanne par Philippe-Rodolphe Vicat, médecin ayant exercé entre Lausanne et Payerne, puis par Henri Struve, médecin mais aussi professeur de chimie et physique à l'Académie de Lausanne, ce périodique se propose de recenser les livres allemands, hollandais, suédois et anglais et de les présenter, par le biais de comptes rendus critiques, en langue française à ses lecteurs. Tissot qui métrisait l'anglais et l'italien mais pas l'allemand, ni le hollandais, ni le suédois, aura sans autre apprécié l'initiative de ses confrères, qui lui permettait de rester au courant des nouveautés parues au nord de l'Europe. Le déclin du latin au profit des langues vernaculaire change radicalement les pratiques de lecture des hommes de science; il a une influence certaine sur le temps destiné à cette activité ainsi qu'un impact sur le choix des auteurs à lire. Cette thématique est largement discutée par les savants de l'époque. Tissot déplore le fait que le latin soit en train de disparaître. À ses yeux, l'avancement de la médecine et des sciences en général ne pourra pas se faire dans une République des lettres plurilingue. Il affirme: « Rien n'est plus naturel que d'établir une communication facile de toutes les sciences, & rien de plus nécessaire pour cela que d'avoir une langue commune à tous les savans, qui leur fût aussi familière que la leur propre⁴⁹. » Plus le siècle avance, plus on ressent chez les savants une certaine nostalgie du latin. L'échec du plurilinguisme dans les sciences se profile. La lecture scientifique se doit en effet d'être critique, ce qui suppose une bonne maîtrise de la langue dans laquelle on lit. Tissot est formel sur ce point. Dans ses enseignements à Pavie, il cherchera à développer un esprit analytique et critique chez ses étudiants, surtout en relation avec la lecture des ouvrages des hommes de science les plus renommés :

47 À ces premiers index, suivra l'*Index Medicus*, signalement mensuel structuré des publications internationales en médecine, actif jusqu'en 1927. Cf. Joachim Schöpfel (éd.), *La publication scientifique. Analyses et perspectives*, Paris: Lavoisier, 2008, p. 17.

48 Voir Roger Chartier et Pietro Corsi (éds), *Sciences et langues en Europe*, [Paris]: Centre Alexandre Koyré/École des hautes études en sciences sociales, 1996.

49 Samuel-Auguste-André-David Tissot, *Essai sur les moyens de perfectionner les études de médecine*, Lausanne: Chez Mourer, cadet, 1785, p. 4.

« Le maître a dit, est une expression funeste aux sciences ; j'ai combattu très-souvent les opinions de M. Boissier De Sauvages, pour lequel j'étois non seulement rempli de respect, mais auquel j'étois attaché comme un fils à son pere, parce qu'il en avoit eu les bontés pour moi. Indiquer les erreurs de ces excellens hommes, qui tous étoient remplis de l'amour du bien public, c'est entrer dans leurs vues, c'est faire ce qu'ils auroient fait eux-mêmes, puisqu'on voit dans la succession de leurs ouvrages, qu'ils corrigent une année les erreurs de l'année précédente. »⁵⁰

Tissot conçoit en définitive les livres comme des outils de travail. Comme tout outil, à l'instar du microscope ou du télescope, le livre nécessite un apprentissage. Lire et écrire sont à ses yeux des activités qui se situent au centre des compétences que tout aspirant savant doit acquérir et que tout homme de science qui se veut digne de ce titre doit cultiver.

CONCLUSION

Les livres prennent place au cœur de la pratique de Tissot en tant que médecin-praticien mais aussi en tant que médecin-écrivain. Les siens et ceux des autres. À l'apogée de sa carrière, Tissot achète des livres sans compter⁵¹. Les choses ont bien évolué depuis le temps où il empruntait des livres à son aîné Charles Guillaume Loys de Bochat. On peut dire qu'il a vécu en respectant sa devise : « L'âme est un feu qu'il faut nourrir et qui s'éteint s'il ne s'augmente⁵² ». Dans ce contexte, sa bibliothèque joue un rôle de pivot. Au fil du temps, elle devient le lieu privilégié de la construction du savoir, de la mise en perspective des observations faites au chevet des patients, de la réflexion studieuse et comparée des cas difficiles. Les livres deviennent lieux de découverte, ils se muent en des amis qui sont à ses côtés durant les heures solitaires du travail intellectuel. Aussi ne faut-il pas s'étonner s'il leur consacre un codicille particulier de son testament. Le 26 mai 1797, à moins d'un mois de sa mort – qui surviendra le 13 juin –, Tissot sent le besoin de prendre soin de ses livres ainsi que de ses manuscrits. Nombreux sont en effet les textes inachevés que Tissot laisse derrière lui et qui sont conservés aujourd'hui dans le Fonds Tissot de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Dans une version précédente de son testament, établie le 20 mai, ses biens sont divisées (une fois les aumônes aux pauvres faites⁵³ et quelques parents et amis cités) entre sa femme

50 *Ibid.*, p. 87.

51 Voir par exemple la lettre de Tissot aux libraires Barde Mangé & Co., 22 août 1791. BGE, Fonds Coindet, Ms Supp. 362, fol. 53.

52 MHL, M1 MHLF 3, Marc Dapples, *[Biographie de Tissot]*, ms., 1806 [?], f. 103.

53 Tissot lègue 200 fr. aux pauvres bourgeois et 200 fr. aux pauvres habitants de Lausanne.

Charlotte⁵⁴, sa sœur et ses nièces, auxquelles il attribue les propriétés du village natal de Grancy, et enfin son neveu Marc. Ce dernier, resté orphelin de mère à deux ans, avait été adopté et élevée comme un fils par Tissot et sa femme, dont le seul enfant naturel n'avait survécu que quelques jours. Marc, accueilli et éduqué comme ce fils qu'il n'a jamais eu, est désigné par Tissot héritier universel de tous les biens non légués⁵⁵. La bibliothèque en fait partie. Médecin de formation, membre du Collège de médecine de Lausanne dès sa création en 1787, qui mieux que lui pouvait faire bon usage de pareille collection? Or, dans le codicille du 26 mai, Tissot modifie cette disposition. Il lègue ses livres et ses manuscrits aux enfants de son neveu, Marc junior et Charles⁵⁶. Le but de cette modification est d'éviter une dispersion de la collection et des inédits dans le cas d'une mort subite de Marc avant la majorité de ses enfants, Tissot craignant qu'un tuteur peu scrupuleux puisse dénaturer une bibliothèque si soigneusement construite au fil du temps. Marc Dapples conserve néanmoins la jouissance de la bibliothèque ainsi que le droit de « l'alléger » des livres devenus inutiles. Tissot va même plus loin dans les droits qu'il lui cède :

« Il sera permis audit Monsieur le Controlleur Dapples qui aura la jouissance de cet objet, de faire tel usage qu'il jugera à propos des manuscrits, en les faisant imprimer, soit tels qu'ils sont, soit en y faisant les changemens et additions qu'il jugera à propos ; Monsieur le professeur se faisant un plaisir de déclarer, qu'il sera charmé que ses ouvrages paraissent sous son nom et celui de Monsieur le Controlleur Dapples conjointement. »⁵⁷

Tissot se réfère probablement au traité *De la Médecine civile ou de la police de la médecine* et à la septième édition, revue et augmentée, de *l'Avis au peuple sur sa santé*, les manuscrits les plus achevés conservés dans ses archives, pratiquement prêts pour l'impression⁵⁸.

Du destin ultérieur des livres de Tissot, nous ne pouvons en l'état actuel de la recherche qu'avoir une image imprécise. En dépit de la volonté de Tissot, l'ensemble fut

54 Charlotte Dapples, né le 10 juillet 1724, meurt peu avant Tissot, soit le 28 mai. Son testament, rédigé le 30 mars et cacheté le 2 avril 1797, ainsi qu'un codicille datant du 25 mai suivant qui vient le compléter, se trouvent aux ACV sous la côte Bg 18/2, pp. 240-244.

55 ACV, Bg 18/2, pp. 244-247.

56 Marc Dapples aura huit enfants du mariage avec Charlotte-Françoise-Louise Gaulis, fille du banneret de Lausanne Abram-Rodolphe. Selon les informations données par Eugène Olivier, un seul d'entre eux, Auguste-Rodolphe, se consacra à la médecine. Malheureusement, il mourra durant un séjour à Paris où il terminait ses études. Cf. Eugène Olivier, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle (1765-1798)*, vol. 2, Lausanne: Éditions de la Concorde, 1962, p. 899.

57 ACV, Bg 18/2, p. 246.

dispersé. Un catalogue manuscrit datant de 1812 permet toutefois d'en reconstruire la teneur⁵⁹. La bibliothèque comptait 14 000 ouvrages, rédigés à la fois en latin, en français, en italien et en anglais. Antoinette Emch-Dériaz dénombre 2400 auteurs différents⁶⁰. La majorité des livres recensés traitent de médecine et datent de la seconde moitié du XVIII^e siècle; 5% des entrées environ remontent au XVII^e siècle; rares sont les livres plus anciens⁶¹. Il convient de souligner que ce chiffre de 14 000 ouvrages est tout à fait exceptionnel. Pour en mesurer l'ampleur, il suffira de mentionner que la bibliothèque de Loys de Bochat qui comptait, nous l'avons dit, 2000 volumes, était, au milieu du XVIII^e siècle, la plus vaste collection privée de Lausanne⁶². Il est dès lors regrettable que la bibliothèque de Tissot n'ait pas été intégrée par la Bibliothèque cantonale. Aux dires de l'historien Auguste Verdeil, il semblerait qu'à la mort de Marc Dapples, en 1840, ses héritiers n'aient en effet pas souhaité la conserver. Devant le désintérêt des autorités vaudoises pour un achat⁶³, les héritiers décidèrent de la mettre en vente comme en témoigne l'annonce parue en décembre de la même année dans la *Feuille des avis officiels du Canton de Vaud*, sous la rubrique « Objets divers à vendre »:

« À vendre les instrumens de chirurgie de feu le docteur Tissot, ainsi que sa bibliothèque composée principalement de bons ouvrages de médecine et de chirurgie, tant latins que français et allemands, accompagnés de planches anatomiques; de 150 vol. du Journal de médecine; de 80 vol. du Dictionnaire des sciences médicales; de 163 vol. de

58 (Note de la p. 358.) En ce qui concerne le premier, Tissot était en train de le peaufiner, comme le prouve une note de sa main renvoyant à un article paru dans le *Journal de Paris* du 20 février 1797. Marc ne l'éditera point. Nous l'avons édité dans son intégralité. Tissot, *De la médecine civile...*, *op. cit.* il en sera de même pour le second. Marc s'inspirera néanmoins largement de la préface pour la rédaction de la biographie (restée elle-même inédite) qu'il préparait sur son oncle. MHL, M1 MHLF 3, Marc Dapples, [*Biographie de Tissot*], ms., 1806 [?], f. 20-28 et BCUL, Fonds Tissot, IS 3784/1/116, *Préface inédite de l'Avis au peuple* (1795).

59 BCUL, Fonds Tissot, IS 3784/1/71, *Catalogue de la Bibliothèque de Mr. le professeur Tissot commencé à Lausanne ce 10^e juin 1812*.

60 Antoinette Emch-Dériaz, *Tissot. Physician of the Enlightenment...*, *op. cit.*, p. 34.

61 *Idem*.

62 Robert Netz, « Livres et lecteurs à Lausanne... », art. cit., p. 14.

63 Sur les raisons de ce désintérêt, liées principalement au fait que les livres de Tissot n'étaient pas ni « assez anciens » pour être de valeur, ni « assez modernes » pour être d'une utilité pratique aux médecins de l'époque, voir l'article paru dans le *Nouvelliste Vaudois* du 3 janvier 1843, p. 4.

la Gazette de Salzburg; les 104 livraisons du Dictionnaire de conversation; de quelques bon ouvrages de droit, etc., etc. S'adresser au pharmacien Chollet, à Moudon.»⁶⁴

Ne manque à cet ensemble que la proluxe plume de Tissot qui, lorsqu'elle traçait des caractères, «elle n'avait point oublié de voler».⁶⁵

64 ACV, *Feuille des avis officiels du Canton de Vaud*, 1840-1841, ZBT 10. La pharmacie Chollet de Moudon, située à la maison de l'Aigle à la rue de Grenade, est connue pour être passée de père en fils pendant plus de cent ans. Fondée par Antoine Chollet (1755-1823), à l'époque qui nous intéresse elle était gérée par le fils Samuel (1818-1871). Eugène Olivier, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud...*, *op. cit.*, p. 1141. S'il est difficile de connaître le nom de l'acheteur de la collection, Verdeil rapporte sans nommer ses sources qu'elle fut vendue à vil prix. Cf. Auguste Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*, vol. 3, Lausanne: D. Martignier, 1854²; 1852¹, p. 141.

65 MHL, M1 MHLF 3, Marc Dapples, [*Biographie de Tissot*], ms., 1806 [?], f. 29.